



08 décembre 09

Revue de Presse

Pierre Burelle Responsable d'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir

Les entreprises ne veulent plus subventionner les tarifs résidentiels

Yvon Laprade Rue Frontenac

Alors qu'Hydro-Québec réclame une huitième hausse de tarifs en cinq ans, les dirigeants de PME en remettent et proposent à la société d'État une nouvelle tarification, « plus équitable », qui pénaliserait les utilisateurs du secteur résidentiel.

« Il faut cesser de subventionner les tarifs résidentiels », confie en entrevue à RueFrontenac.com le vice-président par intérim de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Richard Fahey.

« Pour chaque dollar d'électricité vendu par Hydro-Québec, le coût assumé par un client résidentiel n'est que de 80 cents. Les tarifs résidentiels sont ainsi subventionnés. Mais ce sont les entreprises de taille petite et moyenne, la PME, qui subventionne les tarifs résidentiels. Ce n'est pas la bonne façon de procéder », précise le vice-président de la FCEI.

Il fait valoir que les tarifs, pour la PME, sont de 1,20 à 1,30 \$ (pour chaque dollar d'électricité vendu par Hydro-Québec), tandis que les tarifs sont de 1,05 \$, en moyenne, selon les mêmes critères.

Dans l'industriel, cependant, ces tarifs ne sont qu'une indication puisque les gros utilisateurs bénéficient de réductions en vertu de contrats à partage de risques.

« Ce sont les PME, ultimement, qui sont les plus pénalisées et qui permettent au résidentiel de payer moins cher. C'est inéquitable et il faudrait corriger la situation », plaide Richard Fahey.

Une telle vision de la tarification ne contribuera pas à vous faire des amis parmi les utilisateurs du secteur résidentiel, lui avons-nous demandé.

« Ce n'est pas comme cela qu'il faut voir les choses. Nous croyons plutôt qu'une tarification plus équitable, où le client résidentiel payerait 1 \$ pour 1 \$ d'électricité livrée par Hydro-Québec, serait la solution à adopter.

« Et si on vend l'électricité à son vrai prix, à son tarif véritable, les clients résidentiels vont moins gaspiller l'énergie et vont percevoir le bon signal », précise Richard Fahey.

Tarifs haussés ?

Lundi, Hydro-Québec s'est présentée devant la Régie de l'énergie pour réclamer une augmentation tarifaire de 0,2 %, la plus petite hausse jamais sollicitée par la société d'État mais une hausse qualifiée de « déraisonnable » par les défenseurs des droits des consommateurs.

Cette hausse, si elle est accordée, aura fait bondir les tarifs de 18,4 % en cinq ans.

Hydro-Québec a justifié cette demande par le besoin de se conformer immédiatement à de nouvelles règles comptables internationales qui seront en vigueur à compter de 2011.